

Questions orales

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, j'espère rencontrer M. Brejnev, mais je doute qu'à cette heure tardive, nous puissions apporter des changements significatifs à l'accord sur lequel on s'est entendu jusqu'ici. Je signale au député que l'accord prévoit des changements, changements pacifiques. Il accepte, en effet, plus ou moins, les frontières agréées par les Nations Unies, mais sans que leur délimitation soit à jamais immuable. L'accord prévoit la possibilité d'apporter des changements par des moyens pacifiques.

M. Wagner: J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme l'autodétermination est partie intégrante de la sécurité, car il ne peut y avoir de sécurité pour un peuple tant qu'il n'est pas libre, le premier ministre a-t-il songé à refuser de signer le traité de la Conférence si des dispositions acceptables d'autodétermination n'en font pas partie?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, non, je ne compte pas refuser de signer un traité qui est le fruit de bien des mois, bien des années de négociations entre le Canada et nos associés de l'OTAN. Je le répète: Le point que le député tente de faire ressortir est déjà couvert dans le projet de traité, vu qu'il prévoit des changements pacifiques et non pas une délimitation à jamais immuable des frontières.

● (1410)

LA POSSIBILITÉ D'ENTRETIENS AVEC LES DIRIGEANTS SOVIÉTIQUES AU SUJET DES OPÉRATIONS DE LA FLOTTE DE LA PÊCHE RUSSE

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au très honorable premier ministre. A l'occasion de ses entretiens avec le dirigeant soviétique, le premier ministre abordera-t-il les problèmes liés à l'interdiction des ports canadiens aux navires de pêche soviétiques, et lui indiquera-t-il à quelles conditions et dans quelles circonstances l'accès leur en sera à nouveau permis? Le premier ministre abordera-t-il également les questions relatives à la Commission internationale des pêches de l'Atlantique du nord-ouest en lui disant qu'il importe, pour le Canada et pour tous les pays signataires, que la Russie se conforme aux contingents convenus?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Dans un sens, monsieur l'Orateur, ces questions sont hypothétiques quoique je reconnaisse leur extrême importance. Je dois faire remarquer à la Chambre que l'on tente actuellement de ménager un certain nombre de rencontres bilatérales. Je ne suis pas en mesure pour le moment de dire si je pourrai rencontrer assez longuement certains dirigeants. En fait, je ne devrais pas dire cela, je sais que certaines rencontres sont confirmées, mais dans le cas du secrétaire Brejnev, je ne pense pas qu'une rencontre ait été confirmée, et il serait donc prématuré de parler d'un ordre du jour.

Je dirai toutefois au député que j'ai bel et bien écrit au premier ministre Kossyguine la semaine dernière à propos de toute cette affaire, dans le but de lui faire savoir notamment que nous prenions ces mesures, comme nous y sommes autorisés à mon avis dans le cadre de l'entente de la CIPAN, afin de protéger nos réserves de poisson. Je pense que c'est là un point de vue que les pêcheurs russes eux-mêmes seraient portés à partager avec nous. Au train où vont les choses actuellement, comme le disait clairement le ministre des Pêches, les espèces marines elles-mêmes sont menacées. Elles sont menacées pour nous, pour nos pêcheurs, et pour les pêcheurs des autres pays. Tel est le point de vue que je ferai valoir auprès du

dirigeant soviétique: je lui dirai que dans l'intérêt de l'humanité, nous devrions faire preuve de modération dans l'exploitation de ces ressources.

DEMANDE DE DÉPÔT DE LA LETTRE DE M. KOSSYGUINE ET DE DISCUSSION DU PROJET DE ZONE ÉCONOMIQUE JUSQU'À 200 MILLES DES CÔTES

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre mettra-t-il à la disposition de la Chambre les lettres qu'il échangera avec les Soviétiques? Nous donnera-t-il l'assurance qu'il parlera de la limite ou zone économique de 200 milles au cours de son séjour à Helsinki?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne promets pas de montrer les lettres. Ce sont des lettres que j'ai échangées avec le président Kossyguine et il ne serait pas bien de les déposer, sans sa permission du moins. J'ai dévoilé à la Chambre l'essentiel du contenu de ces lettres. J'ai dit que j'étais disposé, si c'était possible, à m'entretenir avec le secrétaire général, M. Brezhnev, à Helsinki.

J'ai effectivement parlé de la limite de 200 milles et j'ai dit que nous avions pris des mesures en supposant que le droit international reconnaîtrait finalement la zone économique de 200 milles, que nous surveillons et protégeons cette ressource pour que tous, de préférence les Canadiens d'abord, aient leur part, mais surtout pour qu'elle subsiste. Nous avons pris des mesures parce que le droit international est en voie de reconnaître la zone économique de 200 milles.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LE RETARD APPORTÉ À DÉPOSER LE RAPPORT SUR LA RÉMUNÉRATION DES HAUTS FONCTIONNAIRES—LA MISE EN VIGUEUR DES MAJORATIONS

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre et elle a trait au rapport du groupe consultatif sur le traitement des cadres dans la Fonction publique que le ministre a déposé à la Chambre vendredi dernier. J'aimerais lui demander pourquoi il a fallu quatre mois au gouvernement pour déposer ce rapport, puisque, me dit-on, il l'a eu en sa possession tout ce temps. Ce retard a-t-il quelque chose à voir avec les discussions dans lesquelles le ministre des Finances s'était activement engagé à ce moment-là concernant les lignes directrices en matière d'augmentation des traitements. Dans ce même contexte, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement a déjà pris des mesures relativement à ce rapport, étant donné la recommandation qui veut que certaines augmentations salariales entrent en vigueur le 1^{er} avril de cette année?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas qui a parlé au député de quatre mois. Personnellement, il n'y a pas si longtemps que j'ai pris connaissance du rapport, et c'est également le cas du gouvernement, je crois. C'est, je dois dire, peu de temps avant que le ministre des Finances ne dépose son budget. D'ailleurs, le président et le vice-président du groupe, MM. Lambert et Degrandpré, m'ont rencontré le jour même de l'exposé budgétaire et ils étaient dans les tribunes ce soir-là. Je ne dis pas que le rapport n'était pas